

Objet **[INTERNET] enquête public carrière de calypso, commune de Saint Martin -la -porte**  
De yves magnin <Yves.Magnin@Wanadoo.fr>  
À pref-icpe@savoie.gouv.fr <pref-icpe@savoie.gouv.fr>  
Date 15/10/2021 11:14



Monsieur le Préfet de la Savoie,

Monsieur le Commissaire enquêteur,

La remise en exploitation de cette carrière va constituer une nuisance supplémentaire pour la population de la Commune ,des Communes proches par le bruit, les poussières et pour toute la vallée de la Maurienne par la pollution liée au transport des granulats extraits.

Le doublement du tunnel du Fréjus et le chantier de TELT jusqu'en 2030 représentent déjà une contribution majeure de la population de la Maurienne à la politique d'infrastructures de transport internationale :la limite des efforts demandés à cette population riveraine est donc atteinte et il est de la responsabilité des pouvoirs publics de ne pas faire passer des intérêts privés(les actionnaires de Vicat) avant la santé et le bien-être des habitants de notre Commune et de toute notre Vallée.

J'émet donc un avis très défavorable à la réouverture de cette carrière.

Yves Magnin

Envoyé à partir de [Courrier](#) pour Windows